

MON ADO EST ADDICT À L'ALCOOL

Par tof Postée le 19/02/2021 11:08

bjr, mon ado de 16ans boit régulièrement (quasiment tous les jours je pense) entre 3 et 10?15? verres. Il travail dans une entreprise de TP en apprentissage ou l'alcool est fortement présent. Il prend avec lui au travail une petite bouteille avec du Ricard dedans. Je voudrais lui faire prendre conscience du danger que l'abus d'alcool représente à son âge, mais à chaque fois que j'essai d'aborder le sujet il se met en colère. Il lui reste 2ans et demi d'examen pour avoir ces diplômes et je crains qu'il ne les réussissent pas en continuant à boire de la sorte. J'ai pensé le changer d'entreprise, mais il ne veut pas car dans celle-ci il fait énormément de choses. De plus il a une pièces dans la maison pour recevoir ces amis où il dispose d'alcool. Est ce que je dois verrouiller cette pièce et jeter tous l'alcool pour le priver de tentations à la maison? Est ce que je dois l'empêcher de sortir les soirs après son travail? Comment faire pour initier le dialogue avec lui pour lui faire prendre conscience de ce danger? puis je le sevrer brutalement en supprimant toutes ces options pour boire? Merci de votre aide. Où puis je trouver des personnes dans le même cas que moi pour que je puisse echanger avec elle?

Mise en ligne le 19/02/2021

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi et inquiétudes.

Nous pouvons vous proposer des pistes de réponses concernant la situation que vous vivez avec votre fils.

Tout d'abord le cadre de la formation professionnelle qui permet ses consommations régulières semblent transgresser une éthique et certainement le règlement interieur du centre de formation de votre fils. Les consommations d'alcool ne sont en général pas permises sur le lieux de travail et à plus forte raison lorsque la prise d'alcool peut induire des accidents graves selon l'activité exercée, comme la conduite d'engins ou de matériels dangereux par exemple. Et encore à plus forte raison pour une personne en formation et un mineur.

Vous pourriez vous rapprocher du centre de formation ou une instance supérieure tel que le rectorat de votre secteur ou l'Inspection Académique pour en parler.

Concernant votre relation avec votre fils et le quotidien à la maison, Vous avez la possibilité, en tant que parent, d'imposer davantage de règles à la maison. C'est le rôle des parents et personnes qui l'entourent de le protéger des risques que sont les consommations d'alcool par exemple, en interdisant par exemple qu'il fasse entrer ou détienne de l'alcool à la maison.

Les consommations régulières d'alcool pour un jeune sont effectivement une prise de risque importantes pour sa santé physique et psychique présente et future, car cela a un impact fort sur le cerveau et les jeunes sont beaucoup plus fragiles par rapport à cela. Toutefois, à votre question sur le sevrage brutal, nous serions tenté de vous inciter à la prudence. Selon l'éventuelle degré de dépendance à l'alcool de votre fils, un arrêt brutal d'alcool peut avoir des conséquences extrêmement graves sur la santé. Une diminution progressive est une entreprise beaucoup plus sûre pour écarter ce type de risque.

Nous comprenons que dans votre situation il peut être à la fois difficile pour vous de poser les règles qui s'imposent, et pour lui de se passer d'alcool. Nous ignorons les raisons qui l'amène à boire et à ne pas vous écouter. Mais il semblerait important que vous puissiez être aidé pour mieux comprendre comment amener du changement dans vos relations et concernant la mise en danger et peut-être le repli de votre fils. Votre fils va peut être chercher dans l'alcool un moyen d'"etouffer son mal-être et c'est sans doute sur ce mal-être là qu'il faut porter toute votre attention.

Sachez qu'il existe des structures proposant des consultations de soutien pour les jeunes et de soutien pour les parents de jeunes rencontrant ce genre de difficulté.

Il peut s'agir de Maison des adolescents ou de Point Accueil Ecoute Jeune par exemple. Il pourrait également s'agir de centre de soins en addictologie ou de centre médico-psychologique. Les consultations y sont individuelles et gratuites et proposées par des éducateurs spécialisés et/ou des psychologues.

Vous pouvez trouver de telles adresses en consultant le site « Fil Santé Jeune » que nous vous indiquons en lien. Ce site peut également être une ressource intéressante pour votre fils qui pourrait trouver des articles concernant les questions que les jeunes peuvent se poser sur différentes problématiques telles que les drogues, l'alcool, la confiance en soi, la formation et l'orientation, la santé, les relations familiales, sentimentales, amicales, la vie sexuelle. Votre fils aurait également la possibilité de contacter des écoutants de leur site par chat ou téléphone s'il souhaite une écoute ou des conseils.

Nous vous indiquons aussi des lieux appelés Consultations Jeunes consommateurs, qui s'adressent aux adolescents et aux jeunes jusqu'à 25 ans. Ces lieux reçoivent aussi les parents, qui ont besoin d'être aiguillés et soutenus, face à des problèmes de consommations de leurs enfants.

Nous vous mettons également en lien, le site "Alcool info service - Jeunes" qui leur est spécifiquement dédié. Il pourrait apporter des informations et une réflexion sur le sujet, à votre fils ou à vous même.

Le site Maad Digital vous est mis également en lien. C'est un site donnant des informations scientifiques mais abordables et ludiques pour les jeunes ou moins jeunes concernant les effets de l'alcool et des drogues sur le cerveau et la santé.

Notre service propose également un soutien ponctuel aux parents ou aux jeunes. Nous sommes joignables par chat d'via notre site ou par téléphone de 8h à 2h, 7j/7j. L'appel est anonyme et gratuit. Vous pourriez nous contacter, trouver une écoute et des conseils d'orientation.

Votre fils peut également nous contacter s'il le souhaite.

En espérant que vous trouverez une aide extérieure pour impulser des changements favorables avec votre fils.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURE

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE : ANTENNE DE CHALLANS

6 A rue Owen Chamberlain
85300 CHALLANS

Tél : 02 51 26 52 50

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Accueil sur rendez-vous uniquement : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Fermeture à 16h15 les vendredi.

Accueil du public : Sur rendez-vous les : Lundi, mardi, mercredi, un jeudi sur deux, vendredi: 9h45-12h30 et 13h30-16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation de préférence Mercredi-Vendredi, avec possibilité le reste de la semaine.

Voir la fiche détaillée

CSAPA LA MÉTAIRIE

2 rue Maréchal Juin
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 02 51 05 23 39

Site web : www.oppelia.fr

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, mardi de 13h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Permanence sans rendez-vous le lundi de 14h à 16h pour toutes questions, informations, conseils.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes et entourages sur rendez-vous.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Substitution : Initialisation, prescription et délivrance sur place pour les personnes sans carte vitale, en pharmacie pour les personnes disposant d'une carte vitale.

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE : ANTENNE DES SABLES D'OLONNE

9 rue amiral Vaugiraud
Résidence l'Armoise
85100 LES SABLES D'OLONNE

Tél : 02 55 87 00 10

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Accueil sur rendez-vous uniquement : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Fermeture à 16h15 les vendredi.

Accueil du public : Sur rendez-vous les : Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 10h-16h30,

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous de préférence les Mardi et Mercredi, possibilité sur le reste de la semaine.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fil Santé Jeunes
- Adresses utiles du site Alcool info service
- Adresses utiles du site Alcool Jeunes (CJC)
- Alcool Info service site Jeunes
- Site Maad Digital